

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2018  
Séance du 12 décembre 2018**

**N° 19**

**Objet : Autorisation de  
signature d'avenants portant  
prorogation des conventions  
attributives de FEDER relatives  
aux ingénieries des Espaces  
Valléens Aqua Terra et Durance  
Provence**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommée secrétaire de séance : Emmanuelle MARTIN**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 26), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe (à partir du rapport n° 10), PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etait suppléé :**

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre

**Etaient représentés :**

AUBERT Serge a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
AYMES Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel  
BRUN Patricia a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CAREL Serge a donné pouvoir à AILHAUD Régine  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 25)  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
POULEAU Philippe a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle (jusqu'au rapport n° 09)

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre	MAGAUD Marie José
AILLAUD Sylvie	MUNOZ MALDONADO Julien
AUZET Guy	PAYAN Claude
BALIQUE François	REBOUL Childéric
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques,
BAUDOU MAUREL Marie Anne	SERRA Victor
BOURJAC Jean Marie	SEVENIER Jean,
DE VALCKENAERE Gilles	THONATTE Lionel
FERAUD Maryline	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danièle

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application agréée F-legalite.com

**Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le dispositif Espace Valléen 2015-2020, en cours sur notre territoire, permet de faire émerger et de soutenir des projets structurants de développement touristique à partir de la valorisation des ressources naturelles et culturelles locales, notamment en termes d'activités de pleine nature.

Les deux dispositifs que Provence Alpes Agglomération gère sur son territoire, Aqua Terra et Durance Provence, sont adossés à une convention FEDER relative au financement de l'ingénierie.

Ces conventions ont été respectivement signées les 20 septembre 2016 et 24 janvier 2018 ; elles ont une durée d'exécution de 3 ans et deviennent caduques au 31 décembre 2018.

Une sous-consommation des crédits FEDER affectés à l'ingénierie a été pressentie par le service Ingénierie et madame la présidente a fait part de ce constat à l'autorité de gestion par un courrier du 3 mai 2018.

Lors de la rencontre inter Espace Valléen qui s'est déroulée à Annot les 15 et 16 octobre derniers, l'autorité de gestion a recommandé aux territoires portant un Espace Valléen de rédiger un courrier demandant un avenant à la convention initiale afin d'étendre sa durée d'exécution à 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Ce courrier en date du 8 Novembre 2018 a été envoyé au service de gestion des fonds européens de la Région SUD – PACA.

Le redéploiement des deux conventions sur 4 ans permettrait à notre communauté d'agglomération de reporter sur l'année 2019 les crédits FEDER non-consommés pour l'ingénierie sur la période 2016-2018.

Cela améliorerait le cofinancement prévisionnel de l'ingénierie 2019 qui, suite à la décision prise par l'assemblée le 14 novembre 2018, s'élève aujourd'hui à 40%

Il vous est donc proposé :

- ✓ D'autoriser Mme la Présidente à signer les avenants de prorogation d'une année afférents aux deux conventions attributives de FEDER relatives aux ingénieries des Espaces Valléens Aqua Terra et Durance Provence.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

